

Le réseau du parti socialiste dans le domaine militaire. Acteurs, enjeux, stratégies (1971-1981).

Maxime Launay

Faculté des Lettres de Sorbonne Université – SIRICE (UMR 8138)

Si la sphère des idées et des programmes politiques est importante pour saisir les dynamiques politiques, l'étude des réseaux s'avère utile pour comprendre la construction du parti socialiste comme parti de gouvernement de 1971 à 1981. Ces acteurs pluriels – militants, experts, industriels, officiers – contribuèrent à remédier à plusieurs insuffisances : le défaut d'information, le défaut d'influence et, *in fine*, de réseaux dans le domaine militaire. En 1981, ce réseau devient à la fois une ressource mais aussi une contrainte : le travail partisan a-t-il en effet encore une raison d'être après 1981 ?

If the sphere of ideas and the political programs are important to understand the political dynamics, the study of networks could be useful to analyze the construction of the socialist party as a government party from 1971 to 1981. These plural actors – militants, experts, industrials, officers - helped to remedy several issues: lack of information, lack of influence and, ultimately, lack of networks in the armies. In 1981, this networks became both a resource but also a constraint: does partisan work can exist after 1981.

« Le réseau du parti socialiste dans le domaine militaire. Acteurs, enjeux, stratégies (1971-1981). »

Parti d'opposition, le parti socialiste est celui qui est perçu par tous les acteurs à gauche, au moins à partir de 1974, comme un parti de gouvernement susceptible de créer l'alternance¹. Une analyse de la façon dont il s'est préparé à conquérir puis à exercer le pouvoir invite à prendre en compte le domaine de la défense, qui est indissociable de l'exercice de l'État et qui confère au président de la République dans le cadre de la constitution de 1958 ainsi que par la pratique institutionnelle une suprématie de facto². Considérant pouvoir remporter un jour l'élection présidentielle, François Mitterrand et les socialistes comprennent que l'incarnation du pouvoir régalien passe également par la défense nationale.

Cette identification, loin d'être évidente, s'explique notamment par la longue histoire des rapports entre pouvoir civil et militaire depuis le XIX^e siècle, une « République des paradoxes » pour reprendre la formule de Nicolas Rousselier :

Quand on s'intéresse à la question du pouvoir exécutif, on rencontre toujours, à un moment ou un autre, le fait militaire. Celui-ci, en effet, ne se trouve jamais en position de passivité vis-à-vis de son environnement gouvernemental ; il n'est jamais indifférent à la forme et au statut que prend le pouvoir politique qui lui sert de cadre. Dans un pays comme la France, par exemple, où il existe une Armée permanente fortement organisée, le fait militaire se présente sous une forme bien particulière et il oblige le pouvoir exécutif à se hisser à la hauteur de sa tâche. Le gouvernement, autrement dit, ne peut pas se permettre d'être un pouvoir faible et réduit à un rôle secondaire lorsque l'Armée elle-même représente une puissance dans l'État.³

Si les questions économiques, éducatives ou internationales intéressent le parti socialiste⁴, les questions de défense, elles, sont considérées comme ingrates et n'intéressent guère à gauche. Pourtant les années 1970 placent au premier plan du débat politique un grand nombre de questions touchant à ce domaine. Une simple lecture par exemple de la chronique des questions militaires par les journalistes spécialistes des questions de défense au *Monde*, Jean Planchais puis Jacques Isnard, permet d'en mesurer l'importance : faut-il renoncer ou accepter la force de frappe nucléaire française ? Comment la France doit-elle se positionner vis-à-vis de l'alliance atlantique ?

¹ Noëlline Castagnez et Gilles Morin. *Le Parti socialiste d'Épinay à l'Élysée, 1971-1981*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

² Justine Castillo Marois, « Controverse sur la suprématie du président de la République en matière de défense nationale », *Revue française de droit constitutionnel*, 2017/2 (n° 110), p. 343-366.

³ Nicolas Rousselier, *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIXe-XXIe siècles*. Paris, Gallimard, 2015, p. 297.

⁴ Voir les thèses soutenues récemment sur ces différents sujets par Matthieu Fulla, Ismaïl Ferhat et Judith Bonnin : Mathieu Fulla. *Les socialistes français et l'économie (1944-1981). Une histoire économique du politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016 ; Ismaïl Ferhat, *Socialistes et enseignants. Le Parti socialiste et la Fédération de l'Éducation nationale de 1971 à 1992*, Pessac, Presse Universitaire de Bordeaux, 2018 ; Judith Bonnin, *L'internationalisme rose au tournant de la mondialisation. La politique internationale du Parti socialiste français de 1971 à 1983*, thèse pour le doctorat d'histoire sous la direction de Sophie Coeuré et Patrizia Dogliani, Université Paris Diderot et Università degli studi (Bologne, Italie), 2017.

Quel doit être le format de l'armée dans le contexte stratégique de la Guerre froide, et, à partir de la fin des années 1970, des euromissiles ? Quel avenir pour le service national alors qu'il est de plus en plus contesté ? Quelle sera la nature des relations politico-militaires sous un gouvernement de gauche alors que tous ont à l'esprit l'expérience avortée d'Allende après le coup d'État de l'armée au Chili ? Sur tous ces sujets, les socialistes prennent conscience qu'ils n'ont ni connaissances ni positions clairement fondées.

Pour étudier comment se nouent les relations politico-militaires entre les socialistes et le corps militaire entre 1971, année de refondation du parti socialiste lors du congrès d'Épinay, et 1981, date de la victoire à l'élection présidentielle de François Mitterrand, l'approche réticulaire de la mobilisation partisane engagée par le parti socialiste peut s'avérer une grille de lecture féconde. Les recherches conduites sur les socialistes et la défense, relativement nombreuses⁵, et encore récemment documentées⁶, ont apporté de significatives connaissances sur la doctrine du parti socialiste dans le domaine militaire, sur leur rapport à la guerre, ou encore sur son expérience lors des périodes au pouvoir.

L'analyse en termes de réseaux⁷ permet d'étudier les activités et l'organisation partisans comme des produits des relations entre des groupes agissant dans des univers sociaux différents. Elle invite à ne pas séparer l'étude de la production des idées, des pratiques militantes et des structures partisans de celle des propriétés sociales des acteurs saisies de manière relationnelle et compréhensive⁸. Insister sur le réseau du parti socialiste dans le domaine de la défense permet de saisir plus finement la trajectoire des socialistes responsables de ces questions en s'intéressant aux lieux où les rencontres avec le monde militaire sont possibles, ce qui, en retour, permet de mieux tracer les frontières d'un groupe politique qui ne se limite pas aux seuls espaces internes de l'espace partisan (sections, commissions, congrès). C'est donc le moyen de « montrer en quoi la forme du réseau est explicative des phénomènes analysés. [...] Un réseau ne se réduit pas à une simple somme de relations [...] sa forme exerce une contrainte sur chaque relation⁹. » L'étude de réseaux ne se fonde pas ici sur une analyse formelle et informatique, mais consiste plutôt en un outil dont les notions permettent de dépasser la stricte logique organisationnelle pour interroger

⁵ Patrice Buffotot, *Le socialisme français et la guerre : du soldat-citoyen à l'armée professionnelle (1871-1998)*, Bruxelles, Bruylant, 1998 ; Richard Gombin, *Les socialistes et la guerre. La S.F.I.O. et la politique étrangère française entre les deux guerres mondiales*, Paris/La Haye, Mouton, 1970 ; Pascal Krop, *Les socialistes et l'armée*. Paris, Presses universitaires de France, 1983 ; Philippe Lamy, *Les Socialistes et l'armée, 1971-1981*, mémoire de DEA en science politique, Paris 1, 1982 ; Sabine Maillard, *La spécialisation en politique : l'exemple des experts défense du Parti socialiste*, mémoire de DEA en science politique sous la direction de M. Offerlé, IEP de Lyon, 1990.

⁶ Jean-Yves Le Drian et Hubert Védrine (éd.), *François Mitterrand et la Défense*, Paris, Nouveau monde, 2017 ; François Mitterrand, *La France et sa défense. Paroles publiques d'un président*, éd. Georges Saunier et Philippe Vial, Paris, Nouveau monde, 2015.

⁷ Nous nous fondons sur la définition du réseau social qu'en donne Pierre Mercklé dans *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2004 : « un ensemble d'unités sociales et des relations que ces unités sociales entretiennent les unes avec les autres, directement, ou indirectement à travers des chaînes de longueurs variables ».

⁸ Frédéric Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997, p. 22.

⁹ Alain Degenne et Michel Forsé, *Les réseaux sociaux. Une analyse structurale en sociologie*, Armand Colin, 1994, p. 8 et 11, cité dans F. Sawicki, *Les réseaux du Parti socialiste, op. cit.*, p. 24.

les interactions et les intersections entre des acteurs et des groupes multiples¹⁰.

Ce réseau dans le domaine de la défense se forme à partir d'interactions sociales qui peuvent être de natures très diverses et qui permettent d'échanger ce qui jusqu'ici fait défaut aux socialistes en 1971 : ce peut-être une information, une expertise ou une doctrine militaire, un travail, aussi, de conviction voire de séduction, en direction d'une institution militaire qu'on qualifiera *a minima* de méfiante à l'égard des socialistes. Comment en effet créer un réseau dans une institution réputée conservatrice, privilégiant la hiérarchie, la discipline et l'obéissance fondant l'autorité des chefs, et d'autre part une gauche engagée dans le Programme commun de gouvernement entre socialistes et communistes, imprégnée d'une culture contestataire, pacifiste, voire antimilitaristes pour certaines tendances, en tout cas méfiante à l'égard des armées ?

Le terme « domaine » a été préféré ici à celui d'armée, ou d'institution militaire, car il est plus général et inclut une pluralité d'acteurs impliqués dans la défense et constituant ce réseau du parti socialiste. Ces acteurs sont d'abord des officiers, mais aussi des industriels, des experts, ainsi que des militants qui se spécialisent sur ces questions. Tous sont soit membres du parti socialiste ou en relation avec lui, à travers des cercles divers, plus ou moins formels, et de nature changeante.

L'analyse en termes de réseaux suppose de pouvoir les retrouver et les documenter, ainsi que de les interpréter comme le résultat d'actions effectuées par des acteurs situés dans un contexte institutionnel et social donné. Dès lors, de quelles sources historiques peut-on tirer des données relationnelles ? Comment à partir de documents peut-on retrouver la trace d'interactions du passé et comment matérialiser des liens entre des acteurs ? Du point de vue archivistique cette étude pourrait se faire à partir de la mono-exploitation d'une source facile d'accès : les listes d'appartenance aux différentes structures mises en place par le parti socialiste, et notamment celles de la commission défense du parti. Ces listes pourraient donner lieu à une sociographie descriptive qui classerait les membres de ces structures en groupes socioprofessionnels, en fonction de leur appartenance ou de leur origine sociale. Cette première source présente toutefois des limites, en ce qu'elle gomme l'importance des trajectoires individuelles au sein du réseau ; elle ne dit rien non plus des espaces de rencontres et d'échanges entre les acteurs en ce sens qu'une liste de membres est un document formalisé, s'attachant à la structure et non à la dynamique ; elle donne le sentiment d'un tout cohérent, collectif, en résumé, d'un groupe aux frontières bien établies. Or, si l'on raisonne en termes de réseau, celui-ci est complexe, labile, il est fait aussi de réseaux parallèles, officieux, ou de ceux qui ne cherchent pas de reconnaissance.

Comment dès lors faire l'étude de ces relations ? D'autres sources peuvent être mobilisées, notamment les egodocuments. Ils nous permettent d'appréhender la démarche individuelle au sein du réseau, de cibler d'autres types d'acteurs et d'étudier la nature des interactions sociales. Les sources orales s'avèrent également précieuses pour l'historien du très contemporain. Elles délivrent une parole rare, celle de militaires tenus pendant l'exercice de leur fonction au devoir de réserve. Elles donnent à voir la nature des relations politico-militaires et les

¹⁰ Claire Lemercier, « Réseaux et groupes d'influence — bilan historiographique », *L'histoire politique en renouveau*, Séminaire du CHPP, p. 1-12.

représentations qui travaillent ce groupe social. Notre corpus se fonde sur des témoignages oraux collectés par le Service historique de la Défense, dont la pratique de l'histoire orale remonte aux années 1970, et d'autre part sur notre propre campagne d'entretiens avec les témoins encore vivants.

Ce travail se propose, après avoir étudié la construction du réseau et mis en évidence le rôle du capital relationnel comme source de légitimation de 1971 jusqu'en 1981, d'en présenter les usages et les réalités à l'aune de l'exercice du pouvoir dans les premiers mois qui suivent la victoire de François Mitterrand le 10 mai 1981.

LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU, ENTRE STRATÉGIE POLITIQUE ET CONTRAINTES DU CHAMP PARTISAN

Comment se construit le réseau du parti socialiste dans le domaine de la défense ?

Parti réformiste, acquis à l'élection présidentielle après l'avoir combattue¹¹, le parti socialiste s'attèle à renouveler ses structures et son programme après le congrès d'Épinay. Des commissions d'étude sont mises sur pied à cette fin, dont une chargée de la défense présidée par Charles Hernu, député socialiste et membre du comité directeur, qui a été proche de Pierre Mendès France et qui est désormais un fidèle de François Mitterrand. Structure de réflexion, la commission de la défense, composée d'un bureau et de groupes de travail se met en place entre 1972 et 1974 dans le cadre contraint des rapports de force internes au parti. Au nom de la démocratie interne, le parti socialiste est organisé en différents courants qui illustrent la pluralité des tendances politiques et sont des acteurs essentiels du jeu partisan interne. Ainsi, à l'issue des congrès, la composition des commissions de travail, donc celle de la commission de la défense, est fonction du poids proportionnel de chaque courant. Ces derniers sont soit issus de la majorité, comme Charles Hernu, soit de la frange atlantiste (c'est-à-dire pro-OTAN), soit du CERES (c'est-à-dire la tendance de Jean-Pierre Chevènement, à la gauche du parti). Ils doivent y être représentés et peuvent ainsi y placer leurs militants. Les débuts de la commission correspondent donc à une période de rodage, « pas tant d'un point de vue intellectuel ou doctrinal (les positions de chacun sur les questions de défense étaient déjà affirmées) que d'un point de vue strictement "politiques", de structuration d'un réseau relationnel¹². »

C'est donc un moment essentiel dans la construction du réseau, car y sont répartis les postes, les responsabilités, et d'une certaine manière une forme de légitimité pour la suite à être habilité à parler des questions de défense. Autrement dit, la commission, par les titres partisans qu'elle confère, est un moyen pour ses membres de produire une légitimité politique à l'intérieur comme à l'extérieur du parti. Certains ont su très bien mettre à profit cette phase d'instabilité, de construction organisationnelle pour précisément organiser la stabilité de leurs relations. Ainsi retrouve-t-on autour de Charles Hernu, membre du courant majoritaire de François Mitterrand,

¹¹ À propos des transformations politiques provoquées par la V^e République sur la gauche voir : Olivier Duhamel, *La gauche et la Cinquième République*, PUF, 1980 ; Hugues Portelli, « L'intégration du parti socialiste à la Cinquième République », *Revue française de science politique*, XXXIV, 4-5, 1984, p. 816-827.

¹² S. Maillard, *La spécialisation en politique*, op. cit., p. 38.

un noyau de fidèles animant très efficacement le groupe des experts défense. Si on laisse de côté la centaine de membres de la commission pour observer plus précisément la répartition des postes au sein de la commission au cours de la décennie, on constate qu'ils sont attribués à des proches de Charles Hernu, procédé servant non seulement à les récompenser, mais aussi à limiter la latitude des concurrents issus d'autres courants. Au sein des groupes de réflexion, parmi les acteurs clés, beaucoup sont de jeunes militants avec un fort capital social ; certains sont des hauts-fonctionnaires, tels Hubert Védrine et Patrice Corbin, des diplomates à l'instar de Pierre Maillard, François Heisbourg et Ariel François, ou encore des universitaires comme Jacques Soppelsa, Patrice Buffotot et Jacques Huntzinger. Au niveau national la commission se déploie à travers les élus du parti, maires ou parlementaires, à l'exemple de Louis Darinot et Jean-Yves Le Drian, tous deux élus de deux villes-arsenal, Cherbourg et Lorient¹³.

La commission, si elle constitue d'abord un simple groupe (au sens où il s'agit d'un collectif plus ou moins formellement organisé, autrement dit une liste d'individus¹⁴) devient réseau si l'on considère ses activités relationnelles et sa capacité à s'ouvrir à des acteurs traditionnellement éloignés du champ partisan. Les comptes rendus de réunion témoignent en effet de la venue de militaires et d'industriels dont beaucoup ne sont pas membres du parti socialiste. Certains y travaillent à visage découvert, à l'exemple de l'amiral Sanguinetti, du colonel Paucot ou encore du général Leuba, d'autres non. En mettant en contact des militants avec des professionnels du monde militaire, cette commission est le support initial du réseau, par lequel peuvent être atteints certains des objectifs recherchés par le parti, comme la production d'une doctrine militaire, la formation de militants-spécialistes, l'ouverture d'un dialogue avec des militaires d'active. La correspondance de Charles Hernu, partiellement disponible¹⁵, permet de comprendre ce que ce réseau apporte en termes de biens, matériels ou immatériels : une information, une relation, un droit à l'expression, un poste, un titre, un pouvoir. Par exemple, on retrouve là un rapport interne aux armées envoyé par un colonel, ici une indiscretion sur les affaires internationales par un haut responsable militaire. Les portes s'ouvrent plus facilement, on accorde de bonne grâce une tribune dans un grand quotidien, en résumé, une forme de légitimité à parler défense est construite. Sur le plan strictement relationnel, d'évidentes limites se posent néanmoins, comme le souligne François Cailleteau, officier et membre du parti socialiste : « Les généraux ne se mouillaient pas trop avec Hernu et craignaient pour leur avancement. La victoire de Mitterrand n'était pas certaine, la prudence incitait ce comportement, renforcé par l'attitude de la Sécurité militaire¹⁶. »

D'autres structures sont mises en place et participent de ce réseau entre socialistes et militaires. En 1974 sont créées la CORAN (Convention des officiers de réserve pour l'armée nouvelle) présidée par un général, Jean Becam, et la CSORAN (Convention des sous-officiers de

¹³ Si l'on se fonde par exemple sur la liste des membres de la commission établie en mars 1974, disponible à la Fondation Jean Jaurès (désormais FJJ), fonds Jean-Yves Autexier, 63 APO 1, Commission défense du PS.

¹⁴ Claire Lemerrier, « Réseaux et groupes d'influence – bilan historiographique », *op. cit.*, p. 3.

¹⁵ À travers les archives municipales de Villeurbanne et le fond Robert Pontillon de la FJJ (sénateur-maire de Suresnes, membre de la commission défense et président de la commission des relations internationales) avec lequel Charles Hernu correspond régulièrement.

¹⁶ Entretien avec François Cailleteau, 29 janvier 2018.

réserve pour l'armée nouvelle)¹⁷. Ces deux organisations, réunies dans une structure plus large présidée par Charles Hernu, ne sont pas statutairement dépendantes du parti socialiste. Elles cherchent à créer les ponts en direction des militaires qui jusqu'alors manquaient tant et permettent d'accueillir ceux qui, parmi les officiers de réserve, se sentent proches du parti socialiste et acceptent de l'aider à bâtir l'édifice doctrinal en matière militaire susceptible de donner aux socialistes la culture de gouvernement qui lui fait défaut. Ces structures, officielles et médiatiques, ne résument toutefois pas l'ensemble du travail des socialistes en direction des armées. Elles ne représentent qu'une partie d'un réseau plus large mis en place par Charles Hernu et son entourage.

Le capital relationnel comme source de légitimation : l'intermédiation de Charles Hernu

Le réseau déployé par le parti socialiste dans le domaine militaire place Charles Hernu en son centre, il est un intermédiaire indispensable, à la confluence de groupes et de cercles multiples. L'intermédiation de cet acteur est dû non seulement à sa position dans le réseau — responsable de la Commission, député, proche de François Mitterrand — qu'à son capital relationnel acquis au cours de sa longue carrière politique. Bénéficiant à la fois des ressources qu'il a accumulées et d'un contexte historique qui favorise la réussite de son entreprise (l'armée comme enjeu politique et la défense comme enjeu stratégique dans les années 1970), Charles Hernu est le lien entre les socialistes et plusieurs cercles politico-militaires.

En premier lieu, ce lien se développe à travers l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), établissement fondé par le gouvernement Blum qui a pour vocation de former des militaires et des civils aux questions de défense. Lieu de rencontres entre deux mondes qui se fréquentent peu, il permet de nouer des relations utiles, à l'exemple ce colonel des troupes de marine qui, rencontré dans ce cadre, écrit pour les socialistes un texte sur les armements stratégiques qui est adopté presque mot pour mot par la commission¹⁸.

Ce réseau s'étend aussi par l'intermédiaire d'un homme d'affaires, Pierre Schwed, président de l'association des anciens auditeurs de l'IHEDN, qui entend rapprocher les responsables socialistes et les chefs militaires sur ces questions jugées essentielles. Un groupe de généraux et d'industriels se retrouve ainsi régulièrement autour de Charles Hernu pour le former sur les questions de défense, celui-ci expliquant dans son ouvrage *Soldat citoyen* : « grâce à eux, je rencontrai nombre de cadres, écoutai milles confidences¹⁹ ».

Un autre cercle est formé par le groupe « Rencontres » fondé pendant la guerre d'Algérie par un résistant, Jean Mialet, et où discutent officiers et hommes politiques. Charles Hernu y fait la connaissance notamment de Jean Lagarde, Jacques de Barry, Claude Vanbremeersch ou encore

¹⁷ Fondation Jean-Jaurès [désormais FJJ], 8FP8, fonds Robert Pontillon.

¹⁸ Jean Guisnel, *Charles Hernu ou La République au cœur*, Paris, Fayard, 1993, p. 406.

¹⁹ Charles Hernu, *Soldat-citoyen. Essai sur la défense et la sécurité de la France*, Paris, Flammarion, 1975, p. 176.

d'Hubert de Quercize²⁰. En s'ouvrant aux partis de gauche, ce cercle cherchait à rapprocher des points de vue jusqu'alors très éloignés :

Dans l'élaboration de leur programme, ils durent [...] tenir compte de la situation de l'armée et en particulier de ses cadres, essayer de les connaître alors que jusque-là, à l'exception de quelques spécialistes, les adhérents de ces partis ignoraient la réalité du monde militaire. [...] Dès la fin de 1973, Charles Hernu, au cours de réunions des Groupes Rencontres, put exposer ses idées et les confronter à celles d'un large auditoire dans lequel les officiers de rangs divers étaient nombreux²¹.

Ces réseaux transverses, fondés sur des cercles en marge des armées, contribuent au renouvellement doctrinal du parti socialiste et participent, peu à peu, à forger le consensus sur la défense nationale. Ces spécialistes, militaires ou non, *a priori* éloignés des socialistes, communiquent des informations internes aux armées ; mais, surtout, ils transmettent leurs savoirs techniques, particulièrement complexes pour le profane, notamment sur la dissuasion. L'activation de ce capital relationnel fut particulièrement utile pour travailler sur les dossiers que l'actualité imposait : qu'il s'agisse de la contestation du service militaire, des polémiques entourant les Tribunaux permanents des forces armées, ces informateurs s'avèrent utiles pour comprendre la situation et permettre au parti socialiste de déterminer sa position officielle.

Ce capital relationnel est d'abord utile à Charles Hernu lui-même. Il contribue à le légitimer dans le champ particulier de la défense, dans la perspective — encore hypothétique — de la victoire aux élections législatives ou présidentielles. La construction d'un réseau relationnel utile le positionne comme l'intermédiaire incontournable entre les socialistes et les militaires, au sein de son parti d'abord, et à l'extérieur de celui-ci, ensuite. En interne, il est l'expert socialiste des questions militaires, celui qui est systématiquement sollicité par les médias, les groupes de pression et les autres organisations politiques. De même, au sein du jeu partisan propre à son parti, il s'est imposé comme le spécialiste défense, écartant ainsi ceux qui pourraient le concurrencer, notamment parmi les autres courants qui ne bénéficient pas de ce réseau. À l'extérieur des frontières partisans, deuxièmement, son capital relationnel contribuait à son autolégitimation. En ce sens, sa position de nœud dans le réseau, à l'intersection de l'ensemble des groupes qui le compose, constituait une position de pouvoir.

En sens inverse, ce réseau fut aussi utilisé par des responsables militaires, soucieux de peser sur la doctrine militaire d'un parti appelé, peut-être, à exercer le pouvoir. Malgré une hostilité à l'égard du parti socialiste partagée par de nombreux officiers, le directeur de l'IHEDN invita à plusieurs reprises Charles Hernu à prononcer des conférences devant les auditeurs de l'Institut. L'amiral Pierre Lacoste disait, contre la majorité de ses camarades de l'Institut « il faut faire venir à l'IHEDN des gens de gauche » : car, pour lui il y a avantages à les faire venir afin de

²⁰ Respectivement futur chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT), futur commandant de la 1^{ère} armée et futur secrétaire général de la Défense nationale, futur chef d'état-major des armées (CEMA), futur secrétaire du Conseil de défense. Jean Guisnel, *Charles Hernu, op. cit.*, p. 409.

²¹ Jean Mialet et Jean Schlumberger, *Le moral des troupes. 1962-1986*, Paris, Economica, 1987.

leur expliquer la politique de défense²².

Les propriétés du réseau. Outil du secret ou instrument du pouvoir ?

Ce réseau, par sa prise en main par l'institution militaire, a aussi ses contraintes. Les socialistes, en cherchant à se rapprocher des militaires et à les convaincre de leur sérieux, craignent que leurs efforts soient ruinés si le moindre de leur positionnement critique à l'égard des armées passe pour être antimilitariste, au risque, dès lors, de se couper d'un mouvement social particulièrement critique à l'égard de l'institution militaire après mai-juin 68. Ce travail en direction des militaires suscita dès lors des critiques en interne, certains craignant que, de porte-voix des socialistes vers l'armée, Hernu et son réseau ne soient devenus les porte-voix de l'armée au sein du parti socialiste. Une note de Charles Hernu adressée aux membres de la commission en fait état en 1976 :

Les camarades des deux courants [mitterrandiste et CERES] ont estimé qu'il fallait veiller à ce qu'il n'y ait pas de prises de positions divergentes sur les problèmes délicats de la défense. [...] Il est instamment demandé aux camarades qui prendront la parole de rester dans l'épure des trois seuls textes adoptés à l'unanimité de la Commission de la Défense Nationale²³.

La construction de ce réseau exerce donc aussi une contrainte sur ces relations entretenues avec le corps militaire, alors même que les membres de la commission défense agissent simultanément dans des espaces militants (section locale, fédération, instances nationales), régis par d'autres règles et pour lesquels le rapport avec l'institution militaire est à la fois plus lointain et empreint de méfiance. Le décalage entre un réseau composé essentiellement d'hommes spécialistes des questions de défense, favorables aux armées, et une base militante largement empreinte de pacifisme voire d'antimilitarisme, nécessitait pour le groupe de la commission de produire une unanimité de façade afin d'éviter l'exploitation par leurs adversaires politiques des dissensions internes sur ce sujet sensible pour les socialistes.

Sur le plan doctrinal, l'objectif de ralliement à la force de frappe que s'étaient fixé Charles Hernu et ses proches dès 1971 est atteint : en optant en 1978 pour la stratégie de dissuasion, à la veille d'élections législatives qui peuvent, malgré la rupture de l'union, donner le pouvoir à la gauche, le parti socialiste lui donne gain de cause contre les réflexes pacifistes de beaucoup de militants socialistes et contre ceux qui penchent vers l'atlantisme. Ce ralliement est également une garantie forte adressée à la hiérarchie militaire, en lui indiquant que les fondamentaux seront préservés en cas de victoire de la gauche. S'ils n'obtiennent pas la majorité nécessaire pour provoquer ce qui aurait été la première cohabitation de l'histoire de la V^e République, les socialistes bénéficient désormais au parlement de conditions confortables pour poursuivre leurs rencontres avec le corps militaire, cette fois-ci dans le cadre plus formel et institutionnel de la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, où siège Charles Hernu. Certains

²² Service historique de la Défense [désormais SHD], GR 3 K 88, témoignage oral de l'amiral Pierre Lacoste et entretien du 16 octobre 2017.

²³ « Note d'Information », 8 septembre 1976. FJJ, 8FP8, fonds Robert Pontillon.

membres de la commission défense y trouvent un poste, à l'instar du bras droit de Charles Hernu, Jean-François Dubos, qui devient assistant défense du groupe socialiste. D'autres, élus parlementaires à l'instar d'Edwige Avice, engagent un travail de fond en se rendant dans les bases militaires comme son statut le lui permet. Ils rédigent des propositions de loi qui laissent entrevoir ce que fera le parti socialiste s'il parvient au pouvoir. À partir de cette date, la commission défense du parti socialiste est moins mise en avant et son rôle entre au second plan. La progression des socialistes aux élections municipales de 1977 et aux élections législatives de 1978 les conforte dans leur rôle d'élus, délaissant une production doctrinale sur les questions de défense jugée comme achevée désormais. Si Charles Hernu « devient subitement muet sur les questions de défense, [cela] ne l'empêche pas de continuer de travailler, mais discrètement, sur ces questions²⁴. »

Les sources montrent à ce titre le balancement permanent entre secret et publicité du réseau. Rappelons qu'à ce titre, l'usage du terme réseau, attesté à partir du milieu du XIX^e siècle, a longtemps été péjoratif, le réseau désignant une société secrète, une organisation clandestine, un pouvoir occulte²⁵. Le domaine de la défense s'y prêtant bien, Charles Hernu ne manqua pas de donner de l'importance et du mystère à ces relations. Combien de ses lettres ne portent-elles pas la mention « confidentiel, à ne divulguer en aucune façon » ? Les lieux de réunion sont aussi soigneusement choisis, au 3^e sous-sol de l'Assemblée nationale, le soir, de même que les rencontres avec les officiers se déroulent dans des appartements privés de l'Ouest parisien et non comme d'ordinaire dans les bureaux du parti. Les règles de discrétion élémentaires sont sans cesse rappelées dans les documents internes, alors que Charles Hernu est persuadé d'être surveillé par la Sécurité militaire. Les jeunes fonctionnaires utilisaient des pseudos, plus comme une coquetterie que comme un véritable travail clandestin, Hubert Védrine devenant par exemple Hubert Élina, François Cailleateau, François Charles et François Heisbourg, François Bourg. Charles Hernu est aussi un franc-maçon, ce qui ne manqua pas d'alimenter les fantasmes sur la nature de ses relations avec les militaires, alors qu'un nombre — pourtant limités²⁶ — de responsables de la défense appartiennent à des loges maçonniques²⁷.

En même temps, une véritable publicité de ce travail de réseau fut entreprise. Dans nombre d'interviews ou encore dans son ouvrage *Soldat-citoyen*, Charles Hernu présente ainsi avec grand soin son rôle déterminant dans le rapprochement entre la gauche et les armées. Les études sur les socialistes et la défense reprennent ainsi l'image d'un Charles Hernu qui aurait compris avant les autres le nécessaire ralliement du parti socialiste à la dissuasion nucléaire, construisant le parcours d'un homme qui, nécessairement, était amené à rejoindre le ministère de la Défense. Pourtant, son succès était loin d'être acquis en interne, en fonction du rapport de force entre les

²⁴ P. Buffotot, *Le socialisme français et la guerre, op. cit.*, p. 369-370.

²⁵ Olivier Dard, *La synarchie. Le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 1998.

²⁶ Jean Guisnel, *Les Généraux : enquête sur le pouvoir militaire en France*, Paris, La Découverte, 1990, p. 131.

²⁷ Jeannou Lacaze nommé CEMA par Valéry Giscard d'Estaing en février 1981 et reconduit par François Mitterrand, Pierre Marion, nommé à la tête du SDECE en 1981, René Imbot nommé CEMAT en 1983, étaient francs-maçons. Voir Sophie Coignard, *Un État dans l'État. Le contre-pouvoir maçonnique*, Paris, Albin Michel, 2009, chap. II.

courants²⁸, mais aussi à l'extérieur, car son action auprès des militaires trouvait aussi des limites. Une note rédigée à la veille de l'élection présidentielle de 1981 en témoigne :

Certains sondages ont montré que l'armée a choisi son camp. Les 2/3 des militaires voteraient à droite. [...] Dans les milieux proches du ministre de la Défense, l'idée répandue est que les socialistes « n'ont pas de programme de défense, qu'ils se contentent de critiquer, sans rien proposer ».²⁹

À ce sujet, Jean-Pierre Chevènement dira bien des années plus tard à propos du travail des socialistes à l'égard des armées : « À mon avis, il restera très superficiel. Mais il a une valeur symbolique. Et, dans une société de communication, le symbole, ça compte³⁰. »

LE RÉSEAU À L'ÉPREUVE DU POUVOIR

La victoire de 1981

L'arrivée au pouvoir en 1981 signifie-t-elle d'une part le succès de ce travail auprès des armées, et d'autre part l'accès au pouvoir de ce réseau ? Malgré le travail mené au cours des années 1970 pour établir une confiance mutuelle avec les armées, l'alternance fut vécue selon Hubert Védrine comme un « séisme pour toute une partie de l'armée³¹ ». La démission du Grand Chancelier de la Légion d'honneur, le général de Boissieu, ancien chef d'état-major de l'armée de terre, qui ne voulait pas avoir à remettre au nouveau président le Grand collier de la Légion d'honneur, fut aussi spectaculaire que symbolique. Gendre du général De Gaulle, le général de Boissieu se justifia en rappelant non seulement les dures critiques que l'auteur du *Coup d'État permanent* avait adressées au fondateur de la V^e République³², mais mit surtout en doute le passé résistant de François Mitterrand³³. À l'hôtel de Brienne, siège du ministère de la Défense où Charles Hernu est nommé sans surprise, la politique des socialistes agite également bien des esprits. L'amiral Lanxade se souvient que « tout le monde était très inquiet, le début 1981 était un peu rude³⁴ », tandis que le général Gérin-Roze note « qu'on ne savait pas où on allait. En tenant compte de toutes les positions qui étaient prises par le parti socialiste au cours de la campagne, on était un peu inquiet³⁵ ». Des militaires d'active ne tardent pas à s'exprimer publiquement, critiquant le programme du nouveau gouvernement dont ils craignent qu'il n'affaiblisse les armées. Un officier supérieur de l'armée de terre, écrivant sous le pseudonyme « Vélite »,

²⁸ Michel Rocard a longtemps été le favori à l'élection présidentielle de 1981.

²⁹ « Les militaires et la campagne des présidentielles », 14 avril 1981, Archives municipales de Villeurbanne, 11Z19, Conventions pour l'Armée nouvelle.

³⁰ J. Guisnel, *Charles Hernu, op. cit.*, p. 418.

³¹ Hubert Védrine, *Les Mondes de François Mitterrand. À l'Élysée, 1981-1995*, Paris, Fayard, 1996, p. 48.

³² François Mitterrand, *Le coup d'État permanent [1964]*, Paris, Plon, 2016.

³³ « Démission du général de Boissieu grand chancelier de la Légion d'honneur et de M. Soufflet, membre du conseil de l'ordre », *Le Monde*, 13 mai 1981.

³⁴ SHD, GR 3 K 93, témoignage oral de l'amiral Jacques Lanxade.

³⁵ SHD, GR 3 K 3, témoignage oral du général François Gérin-Roze.

témoigne ainsi de l'état d'esprit du « petit monde militaire » au lendemain de la victoire de François Mitterrand :

La gauche est au pouvoir, les temps nouveaux ont commencé et le petit monde militaire, brusquement arraché à la persistance sécurisante des doctrines jusque-là officielles, s'interroge avec inquiétude sur l'avenir. Quelques spectres hideux surgissent : les comités de soldats, le service à six mois, la suppression de la légion, les syndicats dans les casernes, etc. [...] L'abandon en catastrophe du Larzac, les hésitations sur les essais nucléaires et le voile pudique jeté au Bourget sur les missiles et les bombes ne sont encore que des pas prudents sur la voie de l'enterrement de nos divisions blindées. Abandonnons avant qu'il ne soit trop tard les rêves romantiques pour revenir aux réalités.³⁶

Ce commentaire, qui montre le fossé qui sépare certains officiers des socialistes, illustre également comment le corps militaire se représente une gauche désormais au pouvoir. Ajoutés aux propos du nouveau ministre, qui, alors qu'il s'exprime pour la première fois sur les orientations qu'il entend donner à l'institution militaire, affirme que ceux qui s'engagent dans l'armée doivent « vraiment vouloir défendre la France et le socialisme³⁷ », et l'on comprend combien la présence de la gauche au pouvoir après vingt-trois ans d'opposition n'a rien d'évident tant pour l'armée que pour les socialistes. Ces derniers aussi, encore marqués par le coup d'État militaire au Chili contre le gouvernement de l'Unité populaire de Salvador Allende, sont méfiants à l'égard d'une institution que la majorité du personnel de gauche ne connaît pas. Cette défiance ancienne, qui remonte pour la génération arrivant au pouvoir aux événements du 13 mai 1958 et au putsch des généraux de 1961, trouve ses racines dans l'histoire longue des rapports tourmentés entre la gauche et l'armée. L'histoire du mouvement socialiste, faite d'internationalisme et de pacifisme, marquée depuis le XIX^e siècle par les confrontations avec l'armée, est revivifiée à l'occasion de l'alternance de 1981. La victoire de François Mitterrand forme un événement dont l'historicité n'est pas sans conséquence sur la lecture de ce moment aussitôt perçu comme historique par les acteurs. Leur sentiment du temps et leur conscience de l'histoire est stimulée par l'intensité de l'événement, de sorte que passé et présent se mêlent dans l'esprit des socialistes arrivant au pouvoir : des crises politiques graves (l'affaire Boulanger puis l'affaire Dreyfus) aux affrontements violents (la Commune et la répression des luttes ouvrières au tournant du XX^e siècle), de la sensibilité anticolonialiste issue du conflit algérien à l'hostilité aux régimes militaires (dictature des Colonels en Grèce, régime de Pinochet au Chili), l'armée est identifiée comme un enjeu politique important et un éventuel obstacle pour le succès des nouvelles autorités.

Du point de vue des officiers, l'image de la gauche n'était guère meilleure. Les responsables militaires, largement acquis à la droite en 1981, conservaient du Front populaire et du gouvernement de Guy Mollet en 1956 le souvenir mitigé d'une gauche « manquant de discernement³⁸ ». Somme toute, c'est d'ailleurs moins l'arrivée d'un président non gaulliste qui suscite des interrogations au sein de l'institution militaire que l'entrée des communistes au gouvernement au lendemain des législatives de juin 1981, une première depuis 1947. Jean-Marie

³⁶ « Les rêves romantiques de la dissuasion populaire », *Le Monde*, 14 juillet 1981.

³⁷ « Un entretien avec M. Charles Hernu », *Le Monde*, 11 juillet 1981.

³⁸ Pour reprendre les termes de Louis Gautier dans Jean-Yves Le Drian et Hubert Védrine (éd.), *François Mitterrand et la Défense*, op. cit., p. 49.

Menu, alors lieutenant-colonel affecté à l'*Air War College* aux États-Unis se souvient qu'il était « embêté (...) surtout lorsque j'ai vu que les ministres communistes avaient pris le ministère des Transports et je sais bien quelle est l'importance du transport et du ministère des Transports en cas de mobilisation. À l'époque nous étions encore dans l'affrontement Est/Ouest : comment vont réagir ces ministres communistes si on a un problème avec les pays de l'Est sous prétexte qu'il ne faut pas aller faire du mal au confrère, parce que c'était ça encore en 1981³⁹ ». Si la perspective de voir les chars soviétiques place de la Concorde, agitée par les giscardiens, relève du fantasme, l'entrée des communistes au gouvernement est à la fois jugée nécessaire par les socialistes afin de renouer avec l'histoire de la gauche et ses précédents, du Front populaire et de la Libération, et délicate à conduire à l'égard des militaires comme le souligne Charles Hernu au parti socialiste : « l'entrée de ministres communistes dans le gouvernement ne se passera pas trop mal, [mais] dans certains milieux, dont j'ai eu à m'occuper jusqu'à maintenant, ce ne sera pas la chose la plus facile du monde à faire admettre⁴⁰ ».

Le rôle de Charles Hernu est en effet essentiel pour la normalisation des relations entre la gauche et les militaires à partir de 1981. Fils de gendarme, sa personnalité chaleureuse comme sa maîtrise des sujets relevant de la défense nationale ont contribué à forger dans l'opposition une confiance mutuelle entre les socialistes de la commission de la défense et leurs interlocuteurs du monde militaire. Après l'élection présidentielle, alors que ces questions dépassent désormais les seuls cercles confidentiels politico-militaires, il parvient rapidement à dissiper les craintes de l'ensemble de l'institution militaire. Les témoignages sont, sur ce point, unanimes : « Hernu a eu une action à mon avis utile et en fin de compte positive dans ses relations avec le corps militaire⁴¹ », « très vite on s'est rendu compte qu'Hernu était plutôt un protecteur de l'armée⁴² ». Le général Jean Saulnier, nommé chef d'état-major particulier du président de la République estime ainsi qu'il « a joué un rôle très utile pour le président et pour le pays⁴³ ». Le réseau qu'il avait patiemment constitué au cours des années 1970 fut-il utile dans son entreprise et de quelle façon fut-il mobilisé, voire récompensé, à partir de 1981 ?

La constitution des cabinets ministériels et des états-majors

S'il y a la victoire d'un réseau en 1981, c'est plus celui de Charles Hernu que celui de la commission défense du Parti socialiste. Seuls trois membres issus de celle-ci rejoignent le nouveau ministre⁴⁴, ce qui ne manque pas de susciter des déceptions au sein de son parti⁴⁵. Proches du ministre, issus du courant mitterrandiste majoritaire au sein du PS, ils incarnent une ligne sociale-démocrate peu désireuse de révolutionner l'institution militaire. Par ailleurs, d'autres réseaux traditionnels composent les membres de son équipe et compensent l'inexpérience ministérielle de Charles Hernu. La plupart d'entre eux avaient auparavant exercé de hautes

³⁹ SHD, AI 8 Z 942, témoignage oral du général Jean-Marie Menu.

⁴⁰ Comité directeur du parti socialiste du 23 juin 1981.

⁴¹ SHD, GR 3 K 3, témoignage oral du général François Gérin-Roze.

⁴² SHD, GR 3 K 93, témoignage oral de l'amiral Jacques Lanxade.

⁴³ SHD, 3 K 110, témoignage oral du général Jean Saulnier.

⁴⁴ Il s'agit de Jean-François Dubos, chargé de mission, François Heisbourg, conseiller technique chargé des affaires internationales et François Cailleteau, directeur-adjoint du cabinet.

⁴⁵ P. Buffotot, *Le socialisme français et la guerre, op. cit.*, p. 394.

responsabilités administratives, à l'exemple du directeur de cabinet François Bernard. Maître des requêtes au Conseil d'État, il a été choisi non seulement pour sa connaissance du milieu administratif, mais aussi pour deux autres qualités aux yeux du ministre : franc-maçon, il est aussi une vieille connaissance qui, en 1968, avait aidé Charles Hernu alors qu'il tentait de s'implanter à Châteauroux⁴⁶. Le personnel « maison » est également bien représenté, à l'instar de François Cailleteau, directeur-adjoint issu du ministère de la Défense en sa qualité de contrôleur des armées, et du conseiller technique chargé des affaires industrielles et de l'armement, Émile Blanc, ingénieur de l'armement. Le premier est un ancien saint-cyrien membre du parti socialiste, tandis que le second est issu d'une vieille famille SFIO⁴⁷. D'autres sont recrutés moins pour leur connaissance du milieu militaire ou politique que pour leurs compétences administratives, à l'exemple du magistrat Oliver Renard-Payen en charge des affaires judiciaires, juridiques et administratives et de l'administrateur civil Rémy Sautter, conseiller technique chargé des affaires budgétaires, dont le frère mène toutefois une carrière d'officier dans la Marine⁴⁸. Mêlant réseaux militants et administratifs, la composition du cabinet du ministre est ainsi le fruit d'un savant brassage entre les affinités politiques de Charles Hernu et la recherche d'individus expérimentés.

À ces conseillers qui composent le cabinet civil du ministre, supposés orienter l'action de l'administration dans le sens souhaité par le ministre et chargés de l'application des éléments-clés du programme présidentiel, s'ajoutent les membres du cabinet militaire. Structure originale par rapport aux autres ministères, sa permanence assure la continuité de l'État d'une majorité politique à une autre. Dirigée par un général assisté des représentants des trois armes, elle a pour fonction de conseiller le ministre et d'assurer la liaison avec l'état-major particulier du président de la République, le cabinet militaire du Premier ministre, les états-majors et les différents services du ministère de la Défense. À la différence du cabinet civil, lié *intuitu personae* au ministre, en ce sens que les collaborateurs sont choisis personnellement par le ministre et arrivent et partent avec lui, le cabinet militaire ne change pas en fonction des alternances politiques. Composés d'officiers proposés par leur hiérarchie et choisis sur des critères techniques, les titulaires des fonctions au cabinet militaire se gardent de se mêler de politique et cloisonnent le plus souvent leurs tâches pour ne pas avoir à traiter des dossiers politiquement sensibles⁴⁹. Dès lors, la question du réseau qu'aurait pu mobiliser le parti socialiste pour choisir ses hommes n'a que peu de sens puisque les membres du cabinet militaire sont d'une part proposés par le haut commandement⁵⁰ et d'autre part restent hiérarchiquement subordonnés au directeur du cabinet civil *et militaire*. En somme, leur rôle d'exécution et non de décision ne leur donne pas de dimension politique.

Pourtant, les chefs des différents cabinets militaires sont changés dans les semaines qui suivent le 10 mai 1981, même si les raisons diffèrent notablement d'un cabinet à un autre. À son

⁴⁶ J. Guisnel, *Charles Hernu, op. cit.*, p. 450.

⁴⁷ Entretien avec François Cailleteau, 29 janvier 2018.

⁴⁸ Philippe Sautter, qui terminera sa carrière comme vice-amiral d'escadre.

⁴⁹ Entretien avec l'amiral Yves Goupil, 23 janvier 2018.

⁵⁰ Proposés et non choisis, puisque la décision finale revient au pouvoir politique qui sélectionne parmi une liste limitée de quelques noms.

arrivée à l'hôtel de Brienne, Charles Hernu demande à son chef de cabinet militaire, le général de brigade aérienne Achille Lerche, de rester alors que ce dernier a travaillé avec les ministres de la Défense de la précédente majorité. Le général, dont le départ était déjà entériné avant mai 1981 afin de poursuivre sa carrière après deux ans de cabinet, prend ainsi soin de le reporter de quelques semaines afin de ne pas laisser penser que ses motivations seraient politiques⁵¹. Il n'en va pas de même pour les autres cabinets militaires, comme le souligne le général Lerche :

Au moment du changement, le général Montaudouin — qui est à l'Élysée — avait téléphoné au général de Llamby — qui est à Matignon — et à moi-même en disant : « s'il y a un changement — c'était entre les deux tours — on démissionne tous les trois, je voudrais donc que l'on harmonise nos positions ». Je dis que je ne démissionnerai pas, je ne suis pas un général politique, j'ai déjà pris mes précautions je fais comme cela, et le général de Llamby lui avait répondu « je connais très bien les socialistes, je resterai en poste », moyennant quoi il a été débarqué pour d'autres raisons non pas qu'il soit en mauvais termes, enfin M. Mauroy avait ses têtes aussi, et il est normal qu'un ministre, d'ailleurs quel que soit son parti, connaisse certainement une personne qu'il veut avoir comme chef de cabinet, c'est normal qu'il choisisse une personne en qui il a toute confiance, tout ça pour dire, que nous vraiment ça s'est bien passé, alors que dans les autres ministères les gens sont partis presque séance tenante. Montaudouin est parti avec le président, mais enfin ça me paraissait immanquable, et de Llamby est parti aussi très rapidement.

C'est à Matignon, où Pierre Mauroy est nommé, que ces frictions liées à la transition semblent les plus intenses. La longue liste des nominations des officiers généraux en Conseil des ministres suscite chez lui « un certain embarras », car l'univers militaire, qui lui est peu familier, est encore associé dans sa tête au putsch chilien⁵². Quelques officiers proches des socialistes trouvent ainsi un poste au cabinet militaire du Premier ministre, à l'instar du lieutenant-colonel Henri Paris, un pilier de la commission défense du parti socialiste⁵³. Cette situation, circonscrite à l'alternance de 1981, ne pèse en réalité pas sur l'évolution des relations politico-militaires durant le premier septennat de François Mitterrand. Les socialistes cherchent plutôt à s'allier la hiérarchie militaire et à construire une relation positive, susceptible de démontrer leur sens de l'État. Respectant les règles des nominations aux emplois militaires, les promotions demeurent donc largement le fait des états-majors même si elles sont entérinées par le pouvoir exécutif en Conseil des ministres⁵⁴. Le vrai débat, en mai 1981, porte moins sur qui aura la main sur le processus de promotion que sur le changement pur et simple du haut commandement. Le chef d'état-major des armées Jeannou Lacaze, la plus haute autorité militaire, est maintenu à son poste malgré ses opinions politiques connues⁵⁵, une continuité également adoptée pour les chefs d'état-major des trois armées, le général Guy Fleury (air), l'amiral Jean-René Lannuzel (mer) et le

⁵¹ SHD, AI 8 Z 570, témoignage oral du général Achille Lerche.

⁵² Propos rapportés par Pierre Servent dans J.-Y. Le Drian et H. Védrine (éd.), *François Mitterrand et la Défense*, *op. cit.*, p. 46.

⁵³ Entretien avec le général Henri Paris, 16 février 2018.

⁵⁴ Les règles propres aux armées font de la promotion un système autogéré. Voir Jean Guisnel, *Les Généraux*, *op. cit.*, p. 103-122.

⁵⁵ Il rejoint d'ailleurs, après avoir quitté l'armée, le Centre national indépendants et paysans, un parti souvent situé à la « droite de la droite ».

général Jean Delaunay (terre)⁵⁶, bien que les deux derniers soient associés, dans l'esprit de l'équipe de Charles Hernu, au camp « réactionnaire⁵⁷ ».

Ce choix de la permanence, s'il est une preuve de la reconnaissance par le pouvoir politique du sens de l'État des militaires, est aussi tactique. Les socialistes craignent d'une part d'avoir à éprouver l'adage de savoir ce que l'on perd, mais pas ce que l'on gagne, jugeant finalement que la question de la loyauté des remplaçants se poserait tout autant. Ils savent d'autre part que si remplacer un responsable militaire est possible, remplacer une seconde fois son successeur est politiquement délicat. Enfin, les socialistes ne savent pas nécessairement par qui les remplacer, leurs contacts ayant été jusqu'ici limités avec ce corps des officiers finalement bien plus vaste que ce que leur travail dans l'opposition leur permettait d'appréhender. Cette fréquentation limitée du monde militaire s'explique également par la carrière des officiers menée pour partie en région, alors que les membres de la commission de la défense sont pour la très grande majorité des Parisiens⁵⁸. Cela n'empêche toutefois pas des contacts avec les élus à l'échelle locale, à l'exemple du général Compagnon qui, alors qu'il commande la 3^e région militaire de 1973 à 1976, crée des liens avec Louis Mexandeau, proche de François Mitterrand et député socialiste du Calvados. Devenu ministre en 1981, il est un interlocuteur utile pour appuyer les requêtes du général⁵⁹. Mais pour ce qui concerne les socialistes strictement impliqués dans les affaires militaires, ce réseau est certes utile pour forger une doctrine, créer des ponts avec l'institution et légitimer en interne une position d'expert des questions de défense, mais il reste réduit à quelques officiers, souvent en 2^e section⁶⁰. Autrement dit, il est difficile en 1981 pour Charles Hernu et ses conseillers d'émettre un jugement sur des officiers qu'ils connaissent peu, ce que confirme François Cailleteau : « Hernu ne les connaissait pas si bien que ça, par oui-dire, par ses réseaux, par Pierre Schwed⁶¹ ».

François Mitterrand, s'il n'est pas un spécialiste des questions militaires, ne délègue pas en 1981 le choix des hommes à ses équipes. Chef de l'État, il est le chef des armées par les pouvoirs que lui confère la Constitution et entend donc pleinement assurer ses fonctions dans ce domaine régalien par excellence qu'est la défense. Sa connaissance de l'institution militaire est difficile à appréhender si l'on souhaite ne pas s'en tenir à ses discours parlementaires ou politiques, bien qu'ils témoignent d'une réelle prise en compte de ces questions tout au long de sa carrière. Certes éloigné du pouvoir depuis 1957, François Mitterrand a été en contact avec les responsables militaires lors de son expérience ministérielle sous la IV^e République. S'il n'a jamais été ministre

⁵⁶ Si le général Fleury estime que François Mitterrand a été un bon chef des armées, tout en regrettant sur le plan intérieur certains aspects de sa politique (voir SHD, 2007 TO 21, témoignage du général Jean Fleury), l'amiral Lannuzel et le général Delaunay marquèrent une franche hostilité à l'égard du chef de l'État en appelant en 1988 à voter pour Jacques Chirac après avoir fustigé la politique de sécurité du président Mitterrand (voir J. Guisnel, *Les Généraux*, op. cit., p. 60-63). Le général Delaunay est connu pour s'être opposé à Charles Hernu, démissionnant de son poste en 1983 et militant notamment par la suite dans des associations pro-vie.

⁵⁷ Entretien avec François Cailleteau, 29 janvier 2018.

⁵⁸ « Liste des membres », FJJ, fonds Jean-Yves Autexier, 63 APO 1, Commission défense du PS.

⁵⁹ SHD, AI 8 Z 570, témoignage oral du général Jean Compagnon.

⁶⁰ Elle compte dans ses rangs les officiers généraux qui, n'étant plus en activité (n'appartenant plus à la première section), sont maintenus à la disposition du ministre de la Défense.

⁶¹ Entretien avec François Cailleteau, 29 janvier 2018.

de la Défense, son premier portefeuille ministériel en 1947 est celui des Anciens combattants. En charge de l'Intérieur puis garde des Sceaux sous Pierre Mendès France puis Guy Mollet, il est ministre de gouvernements affrontant les débuts du conflit algérien et réfléchissant à la dissuasion nucléaire. Il tisse ainsi des réseaux multiples, croisant relations familiales, amicales et politiques, sans que les sources disponibles aujourd'hui puissent en permettre une connaissance circonstanciée. Sa pratique relationnelle se fonde en effet moins sur des voies orthodoxes et organisationnelles que sur des réseaux souples, composés de cercles cloisonnés qui sont autant de sédiments d'une complexe stratigraphie politique qui en dit autant de sa longue expérience politique que de sa façon de la pratiquer. Le choix du général Jean Saulnier comme premier chef d'état-major particulier en 1981 est à ce titre révélateur puisque c'est son frère, le général Jacques Mitterrand, qui le lui recommande. Le cadet du président, ancien membre de la délégation française au groupe permanent de l'Otan à Washington, a été commandant des forces aériennes stratégiques (FAS)⁶² et est à ce titre un conseiller informel précieux au moment où François Mitterrand endosse ses fonctions et entend pleinement assumer l'héritage nucléaire du général De Gaulle. Le choix de Jean Saulnier, aviateur et chasseur, commandant de la FAS depuis 1979, est à la fois un moyen de clore définitivement les inquiétudes sur la position des socialistes après leur ralliement tardif à la force de frappe, mais aussi pour le nouveau président d'être instruit au mieux sur la politique de dissuasion. Sollicité par Jacques Mitterrand via le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Guy Fleury, Jean Saulnier se souvient que « cela m'a posé non pas un problème, mais une interrogation : est-ce que je vais pouvoir m'entendre avec ce nouveau président que je ne connaissais que comme candidat ». S'il accepte la proposition après 24 heures, il est confronté à « un problème de choix, j'avais été formé comme officier dans l'armée de l'air, rejoindre le président soulevait question⁶³. »

Dans l'esprit de nombre d'acteurs, la nature apolitique de la désignation des chefs militaires ne va pas de soi en 1981. Le général Saulnier confie que « sur le moment tout le monde m'a conféré l'étiquette socialiste, ce que je n'ai jamais été, que je n'étais pas et pour tout vous dire je ne suis pas sûr que le président l'était lui-même⁶⁴. » Le général Forray, alors qu'on lui propose en 1985 le poste de chef d'état-major particulier en remplacement de Jean Saulnier, souligne également le risque d'un stigmatisme au sein de l'institution militaire :

Le problème que cela me posait, c'est que le président ne correspondait franchement pas — j'ai bien le droit d'avoir des opinions — exactement à mes opinions. Maintenant cela paraît évident : le chef d'état-major et le président qu'on soit de gauche, de droite, cela n'a aucune importance. Ça n'était pas tout à fait le cas en 1981, on considérait un peu que celui qui allait être de ce côté-là n'était pas être de l'autre. Par la suite on s'est aperçu que ce n'était pas du tout cela [...]. Ensuite, soyons honnêtes, cela pose aussi un problème de carrière si j'avais refusé au chef des armées [...] de travailler avec lui⁶⁵.

L'amiral Lanxade, bon connaisseur des cabinets militaires, explique d'ailleurs l'effet

⁶² « Mort du général Jacques Mitterrand, frère de l'ancien président », *Le Monde*, 24 octobre 2009.

⁶³ SHD, 3 K 110, témoignage oral du général Jean Saulnier.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ SHD, 2007 TO 29, témoignage oral du général Gilbert Forray.

contre-productif des rares nominations à caractère politique :

Il est apparu qu'un ou deux officiers comme étant entre guillemets des « taupes socialistes » — le général X. mais qui n'était [...] pas du tout en pointe sur le plan de la carrière et l'autre était dans la Marine, le contre-amiral X., [...] c'est comme cela qu'on les a découverts. Mais ce n'était pas des gens qui avaient des carrières importantes et je dirais la façon dont ils sont sortis de l'obscurité leur a plutôt nui, le corps militaire ne l'a pas bien accepté, ils ont été considérés comme des gens un peu à part⁶⁶.

La nomination un an plus tard de deux chefs d'état-major, l'amiral Leenhardt pour la marine et le général Capillon pour l'air sont interprétés comme des signes rassurant, alors que le pouvoir politique s'attache depuis son arrivée aux affaires à multiplier les rencontres avec les armées⁶⁷. Sa visite au PC Jupiter dès le 22 mai 1981, puis ses déplacements à la base aérienne de Taverny et à la base opérationnelle de l'île Longue, en juin et juillet 1981, permettent de mettre en scène son rôle de garant de la souveraineté nationale. C'est aussi l'occasion pour le président et son ministre de la Défense de prendre contact avec les chefs militaires. La question du réseau, dès lors, ne se pose plus de la même façon. Au temps militant, celui du travail dans l'opposition politique et parlementaire se succède le temps de l'exercice de l'État. Les rencontres sont à la fois plus faciles et plus formelles, et nombreuses sont les occasions d'échanger avec le haut commandement : cérémonies, visites des bases et écoles militaires, réunions de travail, conseil de défense. Pour les socialistes l'accès au pouvoir passe donc par l'abandon du travail partisan. La commission défense du parti socialiste, si elle poursuit son existence, est délaissée par ses éléments les plus actifs qui sont aspirés par les postes de pouvoir. Devenue une simple courroie de transmission de la politique gouvernementale, elle continue ses travaux, sert de sas à de jeunes diplômés susceptibles d'occuper des fonctions au parlement ou en cabinet, mais n'est plus un lieu privilégié pour les rencontres politico-militaires. La déception de ceux restés à la commission à l'égard de la politique de défense conduite depuis mai 1981 se lit à travers l'article publié anonymement par un de ses membres, un officier supérieur en activité :

Il faut constater que le ministre de la Défense et son entourage ont rapidement abandonné toute velléité de réformer. Tombés sous le charme des hauts responsables militaires, ils leur trouvent toutes les qualités qui leur faisaient défaut hier. À gauche, désillusion grandissante. [...] Le projet politique de la gauche en matière de défense a été enterré.⁶⁸

La préservation de l'héritage gaulliste et le maintien de ses dogmes fondamentaux en matière de défense (dissuasion du faible au fort, exportations d'armes, défense des intérêts français outre-mer, autonomie au sein de l'alliance atlantique), l'abandon de certaines propositions du candidat François Mitterrand (le service national à six mois), la dénonciation, explicite pour la première fois, dans la loi de programmation militaire 1984-1988, que le « surarmement soviétique fait peser une menace sur l'Europe » ont contribué bien plus à apaiser les esprits que le travail de réseau réalisé durant les années 1970. Si celui-ci fut essentiel pour lever

⁶⁶ SHD, GR 3 K 93, témoignage oral de l'amiral Jacques Lanxade.

⁶⁷ F. Mitterrand, *La France et sa défense*, op. cit.

⁶⁸ « Rendez-vous manqué entre la gauche et les militaires », *Le Monde*, 11 décembre 1984.

certaines incompréhensions, faire passer des messages et pour aider à forger la doctrine militaire des socialistes, elle ne fut certainement pas déterminante pour le plein succès des relations politico-militaires après 1981. Les chefs militaires assuraient le service de l'État ; ils étaient républicains même s'ils n'avaient pas besoin de le dire et ne se posaient pas nécessairement la question en ces termes. Il faut donc, pour saisir ce qui se joue dans ce chemin parcouru entre 1971 et 1981, prendre aussi en compte la représentation que les socialistes se font de leur accueil par les militaires, tout en prenant soin, au sein du parti socialiste, de distinguer les membres de la commission défense, familiers du monde militaire et éloignés de ces problématiques, et certaines tendances plus réservées, venues notamment du parti socialiste unifié⁶⁹. Pour les spécialistes de la défense du parti socialiste, comme pour son premier secrétaire, les militaires demeurent d'abord des fonctionnaires qui, comme tels, obéissent.

Au total, si les obstacles ont été nombreux, ils tiennent plus aux représentations respectives entre ces deux mondes, entre des cultures politiques éloignées, qu'à un rapport de force dont l'enjeu aurait été le pouvoir. *In fine*, ce réseau du parti socialiste, dont on a vu qu'il fut d'abord celui d'un homme, Charles Hernu, sans que ces relations politico-militaires ne soient exclusives en raison de la liberté d'action de François Mitterrand, atteint son objectif premier : afficher le sérieux des socialistes dans l'exercice du pouvoir et, par-là, s'allier le corps militaire.

Maxime LAUNAY

Thèse : «La société politique et les armées en France, de 1973 au début des années 1980», sous la direction d'Olivier Dard.

⁶⁹ À l'exemple de Pierre Bérégovoy, qui a abandonné le PSU en 1967 pour rejoindre le « Nouveau parti socialiste » en 1969, et des rocardiens qui entrent au Parti socialiste à l'occasion des « Assises du socialisme » en 1974.